

Bulletin d'Informations Générales

Déraillement d'un train de voyageurs à vide de la SNCB Neufvilles - 8 juin 2018

BULLETIN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nature de l'événement :

Déraillement d'un train de voyageurs à vide de la SNCB.

Type d'événement et d'enquête de sécurité :

Accident grave avec enquête de sécurité limitée : déraillement en voie accessoire, avec des dégâts dont le montant estimé est supérieur à 2 millions d'euros.

L'enquête est en cours.

Date et heure de l'événement :

Vendredi 08/06/2018 vers 10h30.

Lieu de l'événement :

Neufvilles, Ligne 96, Borne kilométrique 40220, vitesse de référence de la ligne est de 160 km/h.



Train :

E15809 : 2 AM 08 "Desiro" automotrices électriques (08158 + 08124).

Victime :

Le conducteur est blessé et transporté à l'hôpital.

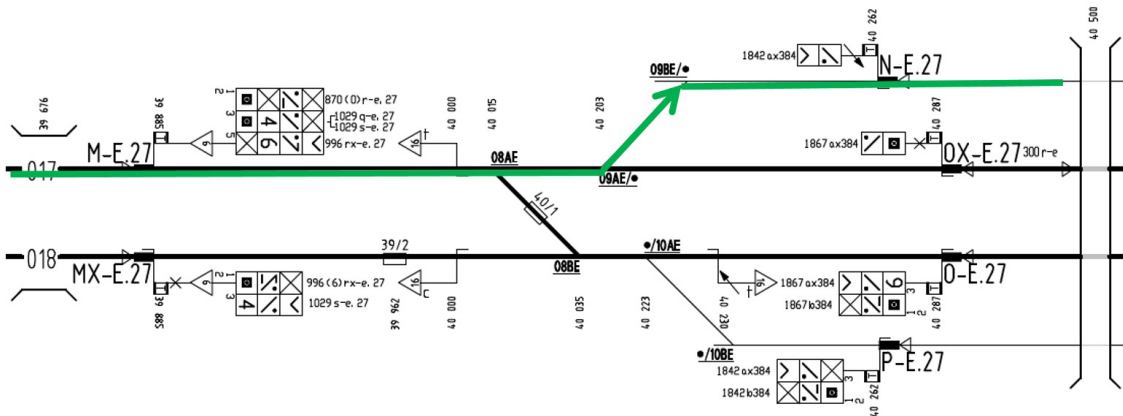
Dégâts matériels et conséquences :

- Dégâts importants au matériel roulant et à l'infrastructure;
- De nombreux retards et annulations de trains;
- Circulation interrompue sur les 2 voies principales de la ligne durant plus de 6 heures.



Faits bruts

Un peu avant 10h30 le vendredi 8 juin 2018, le train de voyageurs E15809, un train à vide composé de 2 rames automotrices «Desiro», se dirige depuis Braine-le-Comte vers la gare de Mons-Aviation sur la ligne 96.



Trajet prévu pour le train E15809

À hauteur de Neufvilles-Garage, l'itinéraire du train E15809 passe par la voie accessoire, empruntant les aiguillages 08AE et 09AE.

La vitesse maximale pour emprunter les aiguillages est de 40 km/h.

Vers 10h33, le train déraille sur la voie de garage, causant d'importants dégâts à l'infrastructure et au matériel roulant. Le conducteur du train est légèrement blessé (selon la définition dans la loi).



Enquête

Selon les premières analyses des données enregistrées à bord du train, la cause directe du déraillement est la vitesse excessive du train à hauteur des aiguillages.

L'enquête se poursuit afin de déterminer les facteurs indirects.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires
<http://www.mobilite.belgium.be>

